



## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE VÉHICULE IMPORTÉ

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS pris par courriel à l'adresse de messagerie ci-dessus**

**Vous trouverez ci-après la liste des documents (originaux + copies) à présenter lors de votre passage en préfecture ou sous-préfecture pour l'établissement d'une carte grise d'un véhicule importé.**

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE**

**Il est impératif de vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité, d'une photocopie recto verso de cette dernière, d'une photocopie d'un justificatif de domicile à vos noms et prénoms de moins de six mois et des originaux des documents listés.**

**Le livret de circulation et le permis de conduire ne sont pas considérés comme une pièce d'identité .**

**Le WW provisoire est délivré uniquement aux usagers résidant en Seine-Saint-Denis.**

Si vous mandatez une personne pour effectuer les démarches à votre place, elle devra se présenter munie d'une [procuration](#), de sa propre pièce d'identité comme de la vôtre (pièce d'identité en cours de validité). Seuls les originaux doivent être présentés. La procuration à un mineur est interdite.

- Certificat d'immatriculation étranger,
- Contrôle technique valide de moins de 6 mois, si le véhicule a plus de 4 ans,
- Certificat de conformité européen (si vous n'en possédez pas, adressez-vous au constructeur pour l'obtenir),
- Si vous recevez une attestation partielle suite au dépôt de votre dossier auprès du constructeur, vous devez présenter votre dossier complet (+ la copie) auprès de la préfecture pour la transmission à la DRIEE,
- Quitus fiscal établi par le service des impôts de votre domicile, ou le certificat de dédouanement 846-A pour les véhicules en provenance d'un état tiers à l'UE ,
- Si votre véhicule est initialement importé des USA ou si votre véhicule n'est pas conforme ( partiellement ou totalement) à un modèle européen équivalent – Contacter la DRIEE d' Ile-de-France pour faire une demande de Réception à Titre Isolé ,
- Certificat de cession ou facture d'achat daté(e) et signé(e) par l'acheteur et par le vendeur,
- Demande d'immatriculation remplie, datée et signée,
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois à vos **noms et prénoms** (justificatifs acceptés : quittance de loyer, de gaz ou d'électricité ; échéancier en cours de validité ; facture de téléphone fixe ; taxe d'habitation ou taxe foncière de l'année en cours ; attestation d'assurance habitation en cours de validité. Une quittance de loyer de particulier à particulier n'est pas acceptée) ,

Si vous êtes hébergé(e) : attestation d'hébergement + justificatif de domicile de moins de 6 mois et pièce d'identité de celui qui vous héberge, photocopie recto-verso de sa pièce d'identité, photocopie de son justificatif de domicile + justificatif d'hébergement daté de moins de 6 mois (justificatifs acceptés : bulletin de salaire ; courrier de Pôle emploi ; relevé d'identité bancaire ou postal ; courrier de la CAF ; dernier avis d'imposition ou de non-imposition ; facture de téléphone portable),

Pour les sociétés : extrait Kbis daté de moins de 2 ans délivré par le greffe du tribunal de commerce de Bobigny + pièce d'identité originale du gérant).